



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saison 2019-2020

### **Le Canton de Vaud alloue 1,725 million de francs pour la création indépendante et professionnelle dans le domaine des arts de la scène**

**Inscrite dans la loi sur la vie culturelle et la création artistique ainsi que le règlement du Fonds cantonal des arts de la scène, la volonté politique cantonale de soutien aux arts de la scène affirme une ouverture aux différents domaines des arts de la scène, du théâtre à la danse en passant par les arts performatifs.**

Durant le premier trimestre, la Commission constituée d'experts des arts de la scène a examiné 56 demandes d'aides ponctuelles, 12 demandes d'aides de durée déterminée et

six dossiers liés à la Bourse de compagnonnage théâtral. Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), après en avoir informé le Conseil d'Etat, a confirmé les choix de la Commission.

Pour les aides ponctuelles, ce sont finalement 21 projets qui ont été retenus pour un montant total de 950'000 fr.

En ce qui concerne les conventions pluriannuelles, le montant total des subventions octroyées se monte à 730'000 fr. Une nouvelle convention de durée déterminée (trois années) a été octroyée à la Compagnie Les Célébrants de Cédric Dorier. Quant aux conventions attribuées les années précédentes, elles se poursuivent durant la saison 2019-2020 pour la Compagnie Utilité Publique (Corinne et Nicholas Pettit Rochet), la Compagnie La Bocca della Luna (Muriel Imbach), la Compagnie Voyages extraordinaires (Christian Denisart), la Compagnie Delagado Fuchs, l'Association Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet) et la 2b Company (François Gremaud). La 2b Company fait l'objet d'une convention conjointe avec la Ville de Lausanne, tout comme la Compagnie Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) avec les Villes de Lausanne et Pully ainsi que la Compagnie Numero23Prod (Massimo Furlan) qui a fait l'objet d'une convention conjointe avec la Ville de Lausanne et la Fondation Pro Helvetia.

En outre, une nouvelle bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de 90'000 fr. a été attribuée, conjointement avec la Ville de Lausanne, à Myriam Demierre qui sera en compagnonnage avec la Compagnie Des Ombres de Jérôme Richer et en stage avec Bernard Bloch durant les années 2019 et 2020.

Le choix s'est porté sur des metteur-e-s en scène, chorégraphes et créateurs engagés dans une démarche originale ou ayant une expérience avérée à leur actif. La sélection illustre l'extraordinaire diversité des projets, tant dans leurs démarches artistiques et esthétiques respectives que dans le choix des œuvres, des thèmes ou des textes, et le formidable dynamisme des arts de la scène dans le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder\(at\)vd.ch](mailto:nicole.minder(at)vd.ch)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**